



Organiser une Randonnée à la Journée

Choisir la randonnée :

Les contraintes principales à respecter au maximum sont les suivantes :

- Randonnée d'une vingtaine de kilomètres
- Lieu de la randonnée au plus à 1h de Lille
- Associer un thème à la randonnée (*Culture, Patrimoine, Ecologie/Biodiversité, Histoire, Gastronomie/Terroir,*)

Pour aider au choix de la randonnée, voici une liste non exhaustive des ressources

- : – Liste des randonnées déjà effectuées
- Liste des magazines, brochures, cartes, et autres documents de l'asso MMM
- <http://www.tourisme-nord.fr/>
- <http://www.visorando.com/>
- <http://sentierdunord.free.fr/>

Pour aider à organiser une randonnée toujours se référer au Memento « [ENCADRER ORAGANISER, ENCADRER un randonnée](#) » disponible sur le site MMM dans l'onglet [Documents Utiles](#) ...

Validation de la randonnée :

Une fois la randonnée choisie, il faut s'assurer des points suivants pour la valider :

- Parking gratuit et sécurisé pour les voitures (*Attention, se renseigner des jours de Marché ou autres événements auprès de la Mairie si parking prévu sur la place du village ou équivalent*)
- Le parcours doit être sécurisé au maximum (Limiter les portions asphaltées, traversées dangereuses, passages très difficiles (glissants ou infranchissables) par mauvais temps, ...)
- Faire attention à la saison de la chasse si parcours en forêt : Se renseigner auprès des autorités locales.
- Balisage du parcours : le parcours doit être balisé ou sinon il faut aller faire un repérage le plus large possible.
- Vérifier que l'endroit prévu pour la pause du midi est agréable pour s'arrêter pique-niquer (Tables de pique-nique, Herbe ou autre agréable, abri ou bar en cas de mauvais temps, ...)



- Si la randonnée n'est pas une boucle, vérifier la faisabilité de retour en transports en commun ou de dépôt de voitures à l'arrivée et au départ.
- Faire attention aux horaires des marées si randonnée au bord de mer
- Trouver un thème ou le petit plus apporté sur la randonnée (Points d'intérêts avec explications, guide, apport de connaissances (biodiversité, culture, histoire, patrimoine, terroir, ...), dégustations si rando découverte terroir,

Communication auprès des adhérents :

Après validation de la randonnée, il faut communiquer auprès des adhérents.

Un mail doit être envoyé 3 à 2 semaines avant la date afin de gérer les inscriptions, et la logistique. Ce mail est rédigé par un membre du CA (généralement le ou la secrétaire) et accompagné d'un flyer (affiche .jpeg par exemple).

Il faut donc envoyer tous les détails suivants à l'adresse mail de l'association Mettons le Monde ne Marche au moins 4 semaines avant la date de la rando les infos suivantes :

- Lieu ou titre de la rando
- Date
- Heure de RDV
- Lieu de RDV
- Coordonnées GPS ou photos (captures d'écran « google earth ») du RDV
- Distance de la rando en km
- Thème de la rando ou points d'intérêts
- Nombre maximum de personnes si la rando nécessite un nombre limite
- Prix de la rando si visite ou autre
- N° de téléphone de l'organisateur – Photos ou Images internet pour le flyer – Covoiturage ?
- Toutes informations utiles (matériel spécifique, somme d'argent si visite ou bar, durée prévue, pique-nique,)

Puis, relayer l'information le plus possible. Normalement le CA se charge d'alimenter le compte facebook en publiant le flyer.

Gestion des inscriptions :

Lors des inscriptions plusieurs situations peuvent arriver :

- Nouvelles personnes qui viennent découvrir l'association
- Anciennes personnes qui n'ont pas ré-adhéré



- Demande d'être accompagné par un chien, ou autre animal
- Demande d'être accompagné par des enfants, ...

Il faut vérifier :

- Si les inscrits sont adhérents et en règle (Certificat médical, licence, cotisation, ...) – 1 seule rando d'essai pour les nouveaux, si deuxième il faut adhérer !
- Aucun animal accepté !!!
- Pour tout autre litige ou décision difficile, se référer au règlement intérieur ou s'en remettre à la décision des responsables de l'association (Bureau et avis du CA) en cas de non précision dans le règlement.

Important : toute décision devra être prise en considérant que l'esprit MMM, l'ambiance MMM, ainsi que la sécurité du groupe prévalent sur le reste.

ATTENTION : Si plus de 50 personnes sont inscrites, il faut faire une déclaration auprès de la préfecture en donnant une carte détaillée du parcours, ... Bref, à éviter !!!!

Encadrement de la randonnée :

Nous y sommes, c'est le jour J !

Il faut veiller à arriver en premier sur les lieux pour accueillir les nouveaux et rassurer sur le lieu de RDV.

Au niveau de l'accueil :

- Se présenter comme organisateur
- Présenter au moins les membres du Bureau présents
- Présenter les personnes qui justifient d'une formation d'encadrement FFRP et qui peuvent aussi être des référents en termes de sécurité ou autre sur la journée.
- Présenter la personne qui porte la trousse de secours – Pointer les personnes présentes par rapport aux inscrits
- Rappeler les règles de sécurité :
 1. L'organisateur mène la marche.
 2. 1 personne est désignée comme fermant la marche pour guetter si quelqu'un s'arrête, est perdu, ...
 3. Toujours attendre que le groupe se reforme ou soit à vu à un croisement
 4. La Bulle : ne jamais être hors de portée de celui qui précède et de celui qui suit sinon on crie et on s'arrête
 5. Ne pas hésiter à dire si quelque chose ne va pas lors de la rando
 6. Bien boire !
- Rappeler les règles du Randonneur :



1. Ne pas laisser de déchets derrière soi (les fumeurs gardent les mégots dans une boîte)
2. Ne pas uriner ou faire ses besoins à moins de 30m d'un ruisseau ou d'une source d'eau
3. Ne pas laisser le PQ ou kleenex usagé mais le ramener dans un ziploc ou une poubelle
4. Bien boire !!
5. Toujours prendre une frontale surtout en hiver en cas de rallonge ou de pb divers

Au niveau de l'encadrement :

- Toujours vérifier avec la carte si le chemin est le bon. S'aider des repères : lignes de chemin de fer, de fil électrique, routes, calvaires, fermes, ...
- Avoir les numéros de téléphone des services FFRP pour l'assistance en cas d'accident ou de problème
- Avoir la procédure FFRP à suivre en cas d'accident ou de problème (procédure écrite sur les licences « grande feuille »)
- COMPTER régulièrement les personnes
- En cas de doute sur le chemin, ne pas insister mais prendre le temps d'étudier la carte et de trouver l'erreur éventuelle.
- Si le chemin est balisé, il doit y avoir une balise à chaque croisement. Donc si un croisement ne donne aucune indication, c'est que ce n'est pas le bon chemin, NE PAS CONTINUER mais rebrousser chemin.
- IMPORTANT, En cas d'orage : ON ARRÊTE !!!!
- Ne pas hésiter à parler et récolter les impressions de chacun à la fin.